

Avant-propos

par Guy Quaden, Gouverneur



Depuis plusieurs années, l'économie mondiale croît à un rythme très soutenu (de l'ordre de 5 p.c. par an), tirée principalement par la Chine et d'autres pays émergents. Du côté des pays avancés, l'expansion a généralement été plus forte aux États-Unis qu'en Europe, restée tout un temps à la traîne. En 2006, la croissance s'est cependant rééquilibrée dans ces économies avec un certain essoufflement dans le courant de l'année aux États-Unis alors que, dans la zone euro, après une série de redémarrages avortés, la reprise s'est enfin matérialisée.

La croissance économique dans la zone euro serait passée en moyenne de 1,5 p.c. en 2005 à 2,6 p.c. en 2006, le chiffre le plus élevé depuis le début de ce siècle. L'environnement extérieur est resté favorable et l'investissement des entreprises a enfin réagi à la vigueur des exportations, à l'augmentation des profits et aux conditions de financement très avantageuses. Les entreprises ont par ailleurs accru leur rythme d'embauche, ce qui a soutenu la consommation des ménages.

La moyenne de la zone recouvre comme toujours des performances quelque peu disparates d'un pays à l'autre. Elle a été favorablement influencée par l'accélération de l'activité dans le plus grand pays de la zone, l'Allemagne, après plusieurs années d'atonie.

La forte croissance économique et les pressions qu'elle a contribué à exercer sur le prix des matières premières – en particulier le pétrole – ainsi que sur le degré d'utilisation des facteurs de production disponibles ont renforcé les risques inflationnistes. Par conséquent, la plupart des banques centrales ont augmenté leurs taux d'intérêt.

Dans la zone euro, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a, conformément à son mandat, cherché à maîtriser les anticipations inflationnistes, sans pour autant mettre en péril la croissance. Il a poursuivi le relèvement entamé en décembre 2005, portant graduellement le taux principal de l'Eurosystème de 2,25 à 3,50 p.c. Fin 2006, tous les taux d'intérêt, courts et longs, nominaux et réels, n'en demeuraient pas moins toujours historiquement bas et favorables à l'investissement des entreprises et des ménages. Les charges de la dette publique s'en trouvent aussi allégées.

De son côté, le cours de change de la monnaie européenne, sans atteindre une hauteur inédite par rapport au dollar américain, s'est renforcé, principalement sous l'effet des évolutions conjoncturelles (avec, comme déjà mentionné, un ralentissement de l'activité aux États-Unis et une accélération dans la zone euro) et du rétrécissement de l'écart entre les taux d'intérêt à court terme qui leur a été associé.

En Belgique, le taux de croissance a doublé entre 2005 et 2006, passant de 1,5 à 3 p.c. Dans ce cas aussi, il s'agit du taux le plus élevé depuis celui enregistré en 2000, par ailleurs supérieur à la moyenne de la zone euro. Non seulement l'expansion s'est renforcée mais elle s'est avérée aussi bien équilibrée, nourrie tout à la fois par la demande de consommation, d'investissement et d'exportation.

Les principaux autres résultats provisoires indiquent que le revenu disponible réel des ménages (c'est-à-dire le revenu moyen après impôts et hors inflation) aurait progressé de 2,7 p.c., que l'emploi se serait accru de 46.000 unités (un peu plus de 1 p.c.), et que l'inflation (mesurée par l'indice des prix à la consommation harmonisé) s'est quelque peu ralentie à 2,3 p.c. Les finances publiques se seraient clôturées avec un petit excédent de 0,1 p.c. du PIB, entraînant une nouvelle réduction du ratio de la dette publique, revenu en dessous de 90 p.c. du PIB, et le solde de la balance courante se serait stabilisé à 2,5 p.c. du PIB.

Ces résultats sont globalement positifs. Il faut s'en réjouir mais non s'en satisfaire.

Nos exportations augmentent d'année en année, mais beaucoup moins vite que le volume du commerce international et de nos débouchés potentiels. Nos entreprises perdent donc des parts de marché, un phénomène qui touche beaucoup d'autres pays avancés mais que l'Allemagne notamment est parvenue à contrecarrer en rétablissant sa compétitivité.

L'emploi net progresse, malgré les restructurations de certaines entreprises, et le taux de chômage a commencé à reculer significativement dans la deuxième moitié de 2006. Néanmoins le chômage reste trop élevé, surtout dans certaines parties du pays, alors que sur certains segments du marché du travail, on constate des pénuries croissantes de main d'œuvre.

Les finances publiques de la Belgique sont équilibrées, ce qui n'est toujours pas le cas dans beaucoup d'autres pays. Mais cet équilibre a été de nouveau facilité par des opérations non récurrentes et a évidemment bénéficié en 2006 du fort regain conjoncturel, qui a porté la croissance économique au-delà de son potentiel de moyen terme. Au total, un certain déficit structurel est réapparu.

Pour maintenir et, si possible, renforcer la prospérité économique, ainsi que pour garantir une protection sociale durable, dans le cadre de la mondialisation des échanges et dans la perspective du vieillissement de la population, la Belgique a besoin de politiques axées sur une vision de moyen et long termes.

Les grands traits de ce programme font heureusement l'objet d'un assez large consensus : stimuler l'esprit d'entreprise et d'innovation, veiller à la compétitivité par les coûts, relever les taux d'emploi et de participation au marché du travail, accélérer la réduction de la dette publique.

L'embellie conjoncturelle ne peut distraire les responsables de la poursuite des indispensables réformes. Elle doit, au contraire, être considérée comme l'occasion de les intensifier.